

Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.)

Recyclage

Circulaire de la C.N.A.M.T.S, référencée CIR-53-2007 du 3 décembre 2007

Le recyclage annuel des Sauveteurs Secouristes du Travail est obligatoire

Public

Tout public.

Pré-requis

- Pour le 1er recyclage: être titulaire d'un S.S.T. de moins de 12 mois.
- Pour les suivants: être titulaire d'un S.S.T. de moins de 24 mois.

Objectifs

Actualiser les connaissances et savoir-faire du Sauveteur Secouriste du Travail afin d'améliorer son efficacité.

Programme sur une durée d'1/2 journée (4 heures)*

Échange des expériences vécues

Révision des gestes

Mise à jour des nouvelles techniques

Cas concrets

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices sur des mannequins
- Mises en situation

Validation

Délivrance d'une attestation de stage. Remise d'une vignette annuelle de recyclage.

* Pour un effectif de 4 à 10 stagiaires. De 11 à 14 stagiaires : une 1/2 heure supplémentaire par personne.